



VILLE DE
CAPDENAC

BULLETIN MUNICIPAL - Été 2022 - n°43

CAP

info



The Hungries

La Chanson-nette

Fête de la musique 21 juin 2022



Trio Cuchicheo



Les Rencontres Musicales



Cap'Musique



LE MOT DU MAIRE

Chères Capdenacoises, chers Capdenacois,

L'année scolaire s'achève pour laisser place à ce nouvel été tant attendu. Cette période estivale, après deux années de convivialité contrariée, nous permettra de nous reposer et de nous détendre en toute sérénité.

La vie associative reprend de plus belle son dynamisme, et j'en suis particulièrement fier et ému. Je voudrais saluer ici le réinvestissement de tous les bénévoles que je remercie chaleureusement. Les associations, qui animent Capdenac et ses villages, incarnent notre art de vivre que nous allons partager avec les touristes, entre amis et en familles.

Tous les goûts et les couleurs seront au menu de ce programme estival pour satisfaire petits et grands : Festival Les Nuits et des Jours de Querbes, Marché gourmand à Saint-Julien, Vide grenier à Livinhac le Bas, Brocante du Comité des Festivités et Animations au Parc de Capèle, Fêtes de Saint-Julien et de Capdenac. N'oublions pas notre chatoyant marché du samedi matin dont le succès n'est plus à démontrer en nous offrant des produits du terroir de grande qualité.

Les projets de la municipalité vont aussi se poursuivre durant l'été : une première phase de travaux de rénovation se déroulera à l'école Chantefable tandis que la construction de l'accueil Passerelle débute mi-juillet à l'école Beausoleil pour une fin de travaux en 2023. L'aménagement de l'hôtel de ville va également se poursuivre tandis que la campagne de réfection des trottoirs va reprendre rue Victor Hugo.

Avec le plaisir de vous retrouver au cours de ces festivités, avec l'ensemble des élus du Conseil Municipal, je vous souhaite à vous et vos proches un bel été à Capdenac.

Stéphane Bérard
Maire, Conseiller Régional

Solidarité avec l'Ukraine

Le 16 mai 2022, le CCAS de Capdenac Gare a initié une rencontre entre les trois familles ukrainiennes hébergées sur la Commune dont une dans un des logements communaux. Ces familles ne se connaissaient pas et il était essentiel qu'elles puissent partager leur expérience et se soutenir mutuellement.

Ce fut l'occasion aussi pour une association de la Commune de Nausac ayant organisé un concert au bénéfice des familles ukrainiennes de leur remettre un don à chacune.

Une Ukrainienne, installée dans le Lot depuis plus de 20 ans, a réalisé toutes les traductions permettant à chacun de s'exprimer et d'expliquer plus particulièrement son parcours, ses souhaits et ses attentes pour l'avenir. Cette rencontre autour d'un verre de l'amitié, offert par le CCAS, a été très riche en émotions et a permis de tisser des liens.

Des nombreux remerciements ont été adressés à l'Etat français, à la Ville de Capdenac et aux familles hôtes pour leur protection et leur accueil.



Sofia, Iryna, Tatyana, Nathalia, Luidmyla, Luibor (assise), Sofi.

SOMMAIRE

Vie municipale / Citoyenneté	3
Solidarité - Santé	4
Sports	5
Culture	6
Tourisme	7
Développement durable	8
Travaux de voirie / Bâtiments	9
Agenda / Vie Associative	10-11
Vie quotidienne	12

Directeur de la publication :
Stéphane Bérard

Réalisation :
Façon-France - 05 65 76 04 40

Impression : GRAPHO12

Crédits Photos : Commune de Capdenac-Gare, le Petit Oiseau, Derrière le Hublot, Courants d'Art, Office Social et Culturel.

Dépôt légal : Juillet 2022

Tél. 05 65 80 22 22
contact@capdenaccgare.fr
Site internet en cours
d'élaboration

Ville de Capdenac

Retour du stand des élus sur le marché

Samedi 25 juin, les élus du Conseil Municipal de Capdenac étaient de nouveau présents sur le marché. Au programme : les animations et festivités de la période estivale à venir. Ont été également présentés les derniers aménagements provisoires de sécurité de la voirie au carrefour rue de la République/avenue Gambetta et aux abords des écoles. Ce rendez-vous a été à nouveau un temps d'échanges riches et variés avec les Capdenacois qui n'ont pas hésité à interpeller les élus.



Réunion d'information avec le personnel municipal et du CCAS



Le 18 mai dernier, Stéphane Bérard, Maire, entouré de Bertrand Cavalerie, Premier Adjoint et de Hélène Sémété, 2^{ème} Adjointe et Vice-présidente du CCAS, a réuni les agents de la Ville et du CCAS. Lors de cette réunion, les enjeux de Capdenac et les projets 2022-2023 votés par le Conseil Municipal ont été présentés avec un temps d'échanges. C'est ensuite l'actualité en matière de ressources humaines qui a été déroulée. Un temps convivial avec l'ensemble des élus a ensuite clôturé cette rencontre, l'occasion de se connaître davantage après ces deux années de crise sanitaire.

Campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires

Dans le cadre d'une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires, deux réunions étaient organisées le 8 juin. La première destinée au personnel communal et du CCAS et la seconde pour les entreprises et les salariés du secteur privé.

Il s'agit avant tout d'élargir le vivier de pompiers-volontaires du Centre de Secours de Capdenac en vue de renforcer le service de secours opérationnel en journée et assurer ainsi les missions de secours aux personnes et aux biens.

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, contacter le 06 86 81 08 97.



Atelier de la rentrée

Le Centre Communal d'Action Sociale, le CCAS, prépare un projet d'Ateliers Prévention Santé Alimentation en partenariat avec le Comité



Départemental de Prévention de Dépistage des Cancers et le restaurant La Renaissance de Capdenac Gare.

Deux ateliers sont prévus :

- **Samedi 8 octobre de 15h à 17h** au restaurant scolaire, présentation d'un petit film de cinq minutes, base de discussion sur l'environnement de la cuisine : réflexion sur les ustensiles, les polluants chimiques, le micro-onde, l'origine des produits, la saisonnalité, le gaspillage, le budget courses, ... sur inscription.

- **Mardi 11 octobre de 16h à 21h** dans les cuisines du centre aéré, atelier pratique avec cuisine et repas partagé avec Gilles Roumieux, chef cuisinier du restaurant La Renaissance, sur inscription.

Dispositif d'aides aux vacances d'été pour les enfants

Parce qu'il est important de partager des aventures entre jeunes et sans les parents, chaque année, le CCAS aide les familles à faire partir leurs enfants en camps de vacances ou en colonie. Les dispositifs d'aide sont sous conditions de ressources (quotient familial de la CAF ou de la MSA inférieur à 800 €).



Pour tous renseignements sur les dispositifs du CCAS :
05 65 80 22 33.

Une matinée de Prévention Routière pour les jeunes conducteurs



Cela fait douze ans que la ville de Capdenac-Gare et le CCAS ont lancé, en partenariat avec les auto-écoles de la ville, une Bourse au permis de conduire permettant de financer l'obtention de ce précieux sésame devenu indispensable pour trouver un travail, suivre des formations et être autonome dans la vie quotidienne. Cette aide financière peut aller jusqu'à 850 € selon les critères de ressources. Les jeunes s'engagent à participer à une matinée de prévention routière.

Samedi 21 mai, onze jeunes en cours de formation ont participé à des ateliers pratiques : un simulateur de conduite avec l'auto-école Raynaud, des lunettes simulant un état d'ébriété pour une prise de conscience des effets sur le champ visuel avec l'auto-école Cayrol, un atelier de simulation de perte d'adhérence avec l'auto-école CER de Millau, un débat avec un gendarme de la brigade motorisée de Villefranche-de-Rouergue sur les rappels à la loi et les différentes infractions au code de la route.

La municipalité et le CCAS remercient vivement tous les intervenants, la Conférence des Financeurs, ainsi que les pompiers de Capdenac qui ont pu assurer leur atelier après la nuit passée sur l'incendie de l'hôpital de Decazeville.

Rencontre des aides à domicile avec le Service de Soins Infirmiers À Domicile de Gai Logis

La Résidence du Pays Capdenacois Gai Logis a répondu à un appel à projets expérimental de l'Agence Régionale de Santé sur trois années. Déclinant la Charte Éthique des Droits et Libertés de la personne âgée en situation de dépendance, cet appel à projets a pour objectif que toute personne âgée handicapée ou dépendante ait la liberté d'exercer ses choix dans sa vie quotidienne et de déterminer son mode et lieu de vie.



Ce nouveau mode de fonctionnement va aboutir à une étroite coordination de tous les acteurs médico-sociaux autour de la personne âgée : médecins, infirmières, aides-soignants, service d'aide à domicile, accompagnants sociaux, familles et aidants.

À la suite d'une rencontre le 19 mai, les aides à domicile du CCAS de Capdenac participent à ce projet ; des formations en commun ont déjà été réalisées et se poursuivront en septembre.

Flash info

Le CCAS recrute plusieurs aides à domicile remplaçant(e)s. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez envoyer votre candidature par courrier ou mail.

Renseignements au **05 65 80 22 32**

Terre des jeux 2024 : création du COFIL :



Stéphane Bérard, Maire, Joris Villardi, Conseiller Municipal délégué au Sport, Karine Moncayo, Conseillère Municipale référente Terre de Jeux 2024 et des membres du COFIL.

La Commune de Capdenac a obtenu en 2020 le label "Terre de Jeux 2024" dans le cadre des prochains Jeux olympiques et paralympiques qui auront lieu à Paris en 2024. "Terre de Jeux 2024" est le label qui valorise les territoires qui souhaitent mettre

plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux. Le label se décline en "Génération 2024" pour les structures scolaires qui participent à ce défi auprès des collectivités, ce qui est le cas pour le collège Voltaire.

Ainsi, la Commune, en lien avec les associations capdenacoises, s'engage à valoriser les actions existantes sur tout le territoire, à mettre plus de sport dans le quotidien des habitants et à organiser davantage d'animations (activités sportives, culturelles et/ou artistiques) autour des Jeux. Le travail de réflexion est porté par un Comité de Pilotage (COFIL) regroupant plusieurs associations et la Commune.

Après plusieurs séances de travail, un programme est en cours d'élaboration avec notamment l'organisation d'un événement majeur en juin 2024 qui investira toute la ville et qui mobilisera l'ensemble du monde associatif. En parallèle de cette manifestation, le COFIL réfléchit à la création d'événements réguliers permettant de favoriser une pratique du sport et d'associer tous les publics (jeunes, intergénérationnel, handisport, ...). Il n'est pas exclu que ces manifestations reçoivent le parrainage d'une délégation sportive, d'athlètes ou de personnalités...

Le Surgié vous accueille

C'est l'été ! La piscine intercommunale du Grand-Figeac au domaine du Surgié à Figeac a ouvert ses portes le 1^{er} juin.

Horaires du 2 Juillet au 31 Août :

- Lundi de 13h30 à 18h45
- Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 13h15 et de 14h30 à 18h45
- Samedi de 13h30 à 19h15
- Dimanche de 9h00 à 13h15 et de 14h30 à 19h15

Profitez du toboggan toute la journée et des vagues les après-midis !!



Fête de la musique 2022

La soirée a commencé sous la halle, avec les élèves de l'école de musique Cap'Musique et la banda Vulkano'Zik de Capdenac.



Les Rencontres Musicales ont poursuivi avec le violoniste Olivier Pons et le pianiste Folke Gräsbeck qui ont donné un aperçu musical de l'opéra Carmen. La musique de Sarasate, violoniste virtuose espagnol, a montré l'introduction de la musique folk-



lorique espagnole dans la musique classique. Vint ensuite la Symphonie Espagnole, concerto pour violon, écrit par Edouard Lalo pour son ami de Sarasate. Enfin, lors de la création de cette Symphonie Espagnole, George BIZET se trouva très inspiré et eut l'idée d'écrire un opéra sur une nouvelle à la mode à l'époque : Carmen de Mérimée.



Invité par les Nuits et Jours de Querbes, le trio Cuchicho a joué en acoustique, serrés les uns contre les autres, la magie opère. Un moment hors du temps, entre virtuosité et sensibilité, le trio emporte tout le public dans sa danse avec un tango traditionnel de la Guardia Vieja au Nuevo Tango d'Astor Piazzolla, et réchauffe les cœurs.

Enfin, retour au calme côté météo, on rebranche les micros pour laisser place au groupe capdenacois pro-



posé par le Caveau de la gare The Hungries ! Débordants d'énergie, cinglants et inspirés, leur dynamique rock moderne et puissante, leurs compositions pop et fun ont invité le public à la danse.

Au parc de Capèle, le Comité des Festivités et d'Animations de Capdenac accueillait l'orchestre la Chanson-nette et avait préparé un repas pour se retrouver en toute convivialité, moment malheureusement écourté par un violent orage qui a contraint les organisateurs à tout interrompre.



Les Veilleurs de Capdenac

Début juin, **Derrière Le Hublot a lancé son projet « Les veilleurs de Capdenac »** en proposant une journée de spectacles, de rencontres et découvertes : Point de Fuite.

3 500 personnes ont participé à cette journée, avec deux moments forts et fédérateurs : l'élévation de castells par la Colla Castellera de Figueres sur la place du 14 juillet qui a réuni entre 800 et 1 000 personnes à la découverte de cette tradition populaire et le spectacle du Cirque Pardi ! Rouge Nord qui a tenu le public en haleine avec ses figures risquées (625 spectateur. rices).

Ce temps fort était organisé pour cé-

lébrer l'ouverture de l'aventure artistique Les Veilleurs de Capdenac et a réuni différentes variations artistiques autour de la verticalité, de l'alliance entre collectif et individus.

Pendant 365 jours, une personne différente, matin et soir, est invitée à veiller Capdenac, son monde et ses paysages. Entre expérience intime et œuvre collective, la performance des Veilleurs de Capdenac créée par Joanne Leighton tisse une chaîne symbolique, jour après jour, entre les Veilleurs et les habitant-es du territoire.

Pour devenir veilleurs et veilleuses :
 - 05 65 64 70 07
 - accueil@derrierelehublot.fr



Restaurant de La Guinguette

Située sur les berges du Lot, La Guinguette est au centre d'un espace paysager dédié aux loisirs, aux sports et à l'accueil touristique.

La Ville, propriétaire, a réalisé, depuis de nombreuses années, des aménagements qualitatifs dans l'objectif de rendre les berges attractives pour les Capdenacois(es) et les touristes.

La Guinguette y occupe une place toute particulière, elle offre un cadre agréable largement ouvert sur le Lot, elle complète les activités proposées avec un service de bar et de restauration, ouvert de mai/juin à septembre. Arrivée à échéance fin 2021, la convention d'exploitation a été renouvelée, à l'issue d'une procédure de consultation, avec un cahier des charges portant notamment sur :

- La qualité des produits locaux et des produits frais de saison ;

- La qualité de l'accueil, dans un décor largement remanié autour du concept « Guinguette » et plus tourné vers la rivière ;

- La proposition de prix adaptés et abordables, notamment pour les familles

Cela faisait 15 ans que Victorien Drulhe, restaurateur du Calypso, était au rendez-vous avec ses équipes, tous les étés, 7 jours sur 7, aux fourneaux, au bar, au service ... pour satisfaire une clientèle souvent fidèle, parfois de passage. Cette année, il n'a pas souhaité répondre à cette nouvelle consultation. Nous lui souhaitons donc une bonne continuation à la barre du Calypso.

Plusieurs porteurs de projet, motivés par l'enjeu et le défi à relever pour revisiter le concept de la Guinguette ont présenté des projets très inté-



ressants. C'est la société figeacoise de Monsieur Nicolas Genre qui a été retenue.

Grâce à des investissements portés par la Collectivité et le porteur de projet, le cadre évolue et se fait encore plus accueillant, la carte est remaniée les produits locaux y figurent en bonne place et la musique, indissociable de l'esprit Guinguette, rythmera de nombreuses soirées !!

Label pêche hébergement



La Ville de Capdenac a engagé une démarche de labellisation « Hébergement Pêche » pour l'aire de camping-cars. À cet effet, Mme Moulinié de la Fédération de Pêche de l'Aveyron a procédé à une visite d'audit des installations en présence de Julie Fau, conseillère municipale déléguée en charge de ce dossier. Il s'avère que les installations muni-

cipales répondent pleinement aux critères de la Fédération de Pêche. Aussi, une convention de labellisation avec la Fédération de Pêche et l'Office de Tourisme Grand-Figeac-Vallées du Lot et du Célé est en cours de signature. Capdenac sera référencée sur plusieurs supports de communication qui inciteront les pêcheurs à venir découvrir notre territoire.

Ouverture base nautique

Du 11 juillet au 27 août. Ouvert 7 jours/7 de 10h30 à 19h30.

Informations/ Réservations : Base nautique de Capdenac

Bd Paul Ramadier, 12700 Capdenac

06 14 76 47 45 / 06 76 15 77 78



Location d'embarcations				
Embarcation	Nb Pers	30 min	1 h	1h30
Pédalo	2	10 €		
Pédalo	4	15 €		
Kayak ou Canoë	1,2 ou 3	10 €	15 €	
Stand-up Paddle	1	10 €		
Bateaux miniatures	2 ou 3	15 €	20 €	
Derby	4	20 €	25 €	30 €
Plateforme Kastor Jusqu'à 8 personnes	De 1 à 8		35 €	45 €

Location de Vélos		
Durée	VTT/VTC	VAE Velo à Assistance Électrique
1/2 Journée	10 €	30 €
1 Journée	15 €	50 €
Semaine (7 Jours)	80 €	260 €

Équipement Complémentaire		
Durée	Remorque Enfant	GPS
1/2 Journée	5 €	5 €
Journée	10 €	10 €
Semaine	50 €	50 €





Eclairage public Luminaires autonomes

Dans le cadre de la compétence Eclairage public transférée par la Commune de Capdenac-Gare à la Communauté de Communes, le Grand-Figeac vient d'installer des luminaires autonomes dans la rue du 1^{er} mai. Ces luminaires fonctionnent à l'aide de capteurs photovoltaïques reliés à une batterie qui restitue l'énergie électrique la nuit. Ces équipements permettent de générer des économies sur la facture d'électricité. Si l'expérience est concluante, ces dispositifs d'éclairage pourraient être étendus à d'autres secteurs de la ville.

Poursuivant la démarche de développement durable, les élus ont décidé l'implantation de plusieurs prairies dans la ville. Pour la beauté des sites, il est important de ne pas couper les fleurs !



Association CHAPAT : soins animaliers

Sous l'impulsion de Mmes Ferrara et Georget, l'association CHAPAT a été créée fin 2021. Son objectif relève de la protection animale et plus particulièrement de la stérilisation et de l'identification des chats des rues. Afin d'enrayer leur prolifération et donner une identité par le tatouage, ces chats passent ainsi du statut de chats errants à « chats libres » dont l'existence est reconnue. Les chats non sociables sont remis sur leur lieu de vie. **Cette méthode permet de stabiliser les populations de chats.** L'action de cette association s'appuie sur une convention que la Commune a signée avec 30 Millions d'Amis et qui permet le financement à 50% des frais de stérilisation. En 2021, le partenariat a permis de stériliser 40 chats et chattes.

Les placements en familles d'accueil pour les chats les plus sociables avant de trouver des adoptants restent le dénouement le plus heureux et l'objectif de mise en œuvre.

Afin de pouvoir fonctionner, la Commune a mis à disposition de l'association un local permettant l'accueil temporaire des chats dans l'attente de leur stérilisation, ou de leur convalescence.

L'association a besoin de soutien de tout ordre, dons, bénévolat, adhésions, soutien humain, financier, matériel. Si vous êtes sensible à cette cause, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association CHAPAT : associationchapat@gmail.com

Restaurant scolaire : mangeons local

Les tarifs du restaurant scolaire étaient inchangés depuis 2015. Face à l'augmentation du coût de l'énergie, des denrées alimentaires, et de l'impact de la loi EGALIM* sur le prix de revient des repas, le Conseil Municipal a dû voter une augmentation de 5% des tarifs qui restent dans la moyenne des tarifs pratiqués. Afin de soutenir **une production agricole locale et de qualité**, les élus font, depuis plusieurs années, le choix d'un approvisionnement de proximité. Exemple au menu du restaurant scolaire : côtes de porc de l'Aveyron IGP, fromage AOP Laguiole, yaourts de Saint-Santin (photos).



*La loi EGALIM, est la "loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous", votée en 2018 à l'issue des États généraux de l'alimentation lancés en 2017.

IGP : Indication Géographique protégée
AOP : Appellation d'Origine Protégée

Aménagements provisoires : carrefour peint

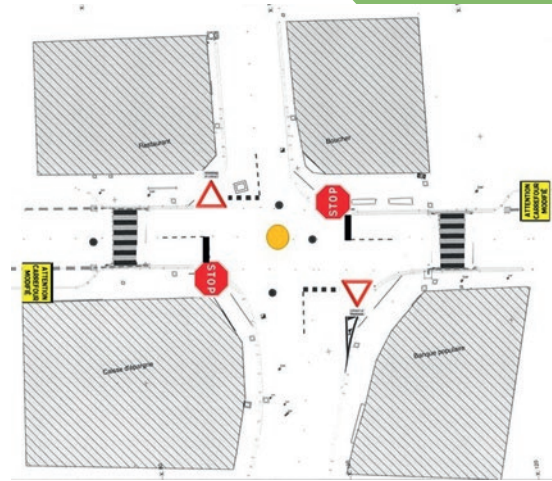
Lors du Conseil Municipal du 5 avril, un aménagement expérimental du carrefour avenue Gambetta – rue de la République / avenue Charles de Gaulle a été présenté aux élus.

Objectifs : réduire la vitesse de cet axe très fréquenté, situé en plein centre-ville et sécuriser les différents déplacements : piéton, vélo, bus et voiture.

C'est ainsi que les feux tricolores, qui étaient régulièrement en dysfonctionnement pour cause de vétusté, ont été éteints puis déposés. Le coût de maintenance était devenu excessif au

regard de leur efficacité. La gestion de la circulation au niveau de cette intersection se fait avec des stops et des cédez-le-passage. Afin de réduire la vitesse, les stops ont été positionnés avenue Gambetta - rue de la République et les cédez-le-passage sur l'avenue Charles de Gaulle qui est prioritaire notamment pour faciliter le flux des bus desservant la gare.

La signalisation mise en place est provisoire dans l'attente de la finalisation du projet définitif d'aménagement et de sécurisation du carrefour en cours de réflexion.



Écoles : modification du sens de circulation rue Léon Blum pour l'école Beau Soleil et réaménagement du stationnement aux abords de l'école Pierre Riols



Avenue Albert Thomas :
entrée école Pierre Riols

La Commune va engager cet été des travaux d'aménagement de sécurité aux abords des écoles Pierre Riols, Beau Soleil ainsi qu'au collège Voltaire. Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la sécurité des enfants et des parents qui circulent aux abords des établissements scolaires.



Rue Paul Bert :
entrée école
Pierre Riols



Rue Paul Bert : entrée collège Voltaire

Pour l'école Pierre Riols, les deux entrées de l'établissement seront pérennisées. Aussi, le secteur de la rue Paul Bert fera l'objet d'aménagements qui viseront à créer trois places « dépose minute » avec le déplacement de la voie de circulation. Ces trois places en dehors des horaires de dépose des élèves seront affectées à la zone bleue.

Côté avenue Albert Thomas, les travaux consisteront à élargir le trottoir des escaliers du parvis de la mairie au carrefour de la rue Maruéjols afin de sécuriser le cheminement piéton. Sur cette section sera créée également une zone dépose minute. Aux abords du carrefour de la rue Maruéjols, six emplacements zone bleue seront créés et permettront aux parents d'accompagner les enfants jusqu'à l'entrée de l'école.

En ce qui concerne le collège Voltaire, l'aménagement proposé consiste à créer à la sortie de l'établissement un espace de dépose d'enfants et de stationnements pour les minibus scolaires.

Sur le site de l'école Beau Soleil, débutera en juillet les travaux d'extension en vue de créer l'**Accueil Passerelle destiné à l'accueil des enfants de deux ans**. La structure aménagera dans ses nouveaux locaux en septembre 2023. Afin d'anticiper des conflits d'usage entre riverains, parents d'élèves et entreprises, il est décidé de mettre la section de la **rue Léon Blum au droit de l'école en sens unique**. Les riverains ont été informés lors d'une réunion de quartier le 15 juin dernier.

CONCERT
EN SORTANT DE L'ÉCOLE
 groupe vocal du Groupement des Instituteurs de Watrelos et Environs (Nord)



Un peu d'airs

PONT LES BAINS
 25 Juillet
 L'Oustal
 20h30

Tournée en Aveyron
 du 25 au 29 Juillet

SAINT PARTHEM
 26 Juillet
 Salle des fêtes
 20h30

CAPDENAC-GARE
 28 Juillet
 Sous la halle
 20h30

CRANSAC
 29 Juillet
 Salle R. Montagner
 20h30

ENTRÉE GRATUITE

Ufolep
 TOUS LES SPORTS AUTREMENT
 AVEYRON

DE 15H À 19H
GRATUIT
TOUS PUBLICS

Panna-foot
 Sport-santé

Mur d'escalade
 Kubb / Gabaky

Wexball
 Hip-Hop

Home-ball
 etc...

LA CARAVANE DU SPORT

Carabine
 Disc-Golf

Le 24 Aout - Capdenac
 Parc de Capèle

LE 25 Aout - Capdenac
 Square Baulès - Berges du lot

f Caravane du Sport **☎** 07-82-59-43-10

AVEYRON LE DÉPARTEMENT
AGENCE NATIONALE DU SPORT

FDVA
 CAPDENAC
 Service Social et Culturel
 AVEYRON
 Agence Régionale de l'Environnement

CINÉMA **GRATUIT**
CINÉTOILES SOUS LES ÉTOILES
 à la tombée de la nuit

CAPDENAC-GARE Parc de Capèle



dès 20h
Pique-nique tiré du sac!

Organisé par l'Office Social et Culturel du Capdenacois

OFFICE Social et Culturel

Repli en cas de mauvais temps : cinéma Atmosphère

Projection organisée par l'Astralabe Grand-Figeac et la commune de Capdenac-Gare

lundi 29 août

astrolabe-grand-figeac.fr
 05 65 34 24 78

GRAND FIGEAC

FESTIVAL JAZZ & LITTÉRATURE
LES NUITS & LES JOURS DE QUERBES **5-7 AOÛT 2022**

CAPDENAC-GARE • FIGEAC • BECAZEVILLE
 (12) (46) (13)

ROBERTO NEGRO • PAPIER CISEAU
 FEAT. EMILE PARISSEN
 EDOUARD FERLET « PIANOÏD »
 GASPARD BARADEL QUARTET
 ALBERTI SONORI
 MOWGLI
 LES FILS DE RAWEX
 LE GRAND ORPHÉON QUINTEZ
 ORCHESTRE NATIONAL DE QUERBES !
 SEDEF EGER
 PHILIPPE MANCZEWSKI
 FREDERIC PLOUSSARD
 PIERRE DARKANAN
 EVA MURIN
 FRANÇOIS CANCELLI
 NOËLLE MRAL
 JEAN-LUC DESBAYCE
 WILLIAM NOBLET
 KATRIN ADLER

à la folie!



A noter aussi à l'agenda

- le 14 juillet à 11h15 : **Cérémonie au Monument aux Morts**
- le 14 juillet : **Brocante organisée par l'UCAC**
- le 28 juillet : **Marché gourmand à Saint-Julien**
- le 7 août : **Vide grenier à Livinhac-le-Bas**
- les 13 et 14 août : **Brocante au Parc de Capèle** organisée par le Comité des Festivités et Animations
- 26, 26, 27 et 28 août : **Fête de Saint-Julien**
- 1^{er} WE de septembre : **Fête de Capdenac**
- 10 septembre : **Forum des associations** organisé par l'Office Social et Culturel

La médiathèque sera fermée les 20 et 21 juillet pour récolement des ouvrages (inventaire).
La salle de cinéma Atmosphère sera fermée du 20 juillet au 2 août inclus.

● **La Journée Européenne du Patrimoine** aura lieu le samedi 17 septembre 2022. En collaboration avec l'Office de Tourisme Grand-Figeac-Vallées du Lot et du Célé, la ville de Capdenac-Gare proposera, tout au long de la journée, deux parcours pour faire découvrir la richesse de son patrimoine :

Le premier parcours « Culture et Patrimoine » permettra de découvrir ou redécouvrir des édifices religieux de la Commune et l'histoire de la chapelle de Massip. En effet, les églises de Capdenac-Gare, Saint-Julien d'Empare et Livinhac-le-Bas seront ouvertes de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, comme la chapelle de Massip. Lors des visites, vous serez guidés par un passionné ou un guide touristique. Vous pourrez également découvrir le savoir-faire de Monsieur Benoît Girault qui ouvrira son atelier de vitraux, de 10 heures 30 à 17 heures, situé sur la zone artisanale de la Rotonde.

L'église de Livinhac est vraisemblablement d'origine romane comme l'atteste ses chapiteaux polychromes. Au XVIII^{ème} siècle, une campagne de travaux de rénovation a été réalisée pour lui conférer l'architecture que l'on connaît aujourd'hui. Cet édifice n'est ni classé, ni inscrit aux monuments historiques. Il s'avère qu'aujourd'hui la toiture présente de nombreuses faiblesses engendrant des voies d'eau qui commencent à affecter la charpente. De plus, l'absence de cheneaux et gouttières porte



Église de Livinhac

atteinte à l'édifice par l'entrée d'humidité par les murs. Afin de sauvegarder l'édifice, les élus ont voté un programme de travaux de 15 500 € consistant à procéder à la rénovation complète de la toiture et au remplacement des abat-sous défectueux. La Fondation du Patrimoine et le Département de l'Aveyron ont été sollicités pour une aide au financement.

Le second parcours « Gastronomie et Terroir » permettra de découvrir les produits locaux mis en valeur par les commerçants et les restaurateurs capdenacois. Tout en flânant, vous pourrez découvrir des produits locaux divers qui participent à la richesse de notre patrimoine.



Fouace de Capdenac-Gare

VIE QUOTIDIENNE



Plan canicule inscription sur le registre

Le Plan Canicule 2022 est déclenché sur la Commune depuis le 1er juin et jusqu'au 15 septembre. Il se caractérise par un état de vigilance accrue face à la persistance de fortes chaleurs sur plusieurs jours consécutifs. Le Centre Communal d'Action Sociale de Capdenac-Gare tient un registre permettant une veille sociale et sanitaire auprès des personnes sensibles, âgées ou handicapées. Cette surveillance a pour but de faciliter l'intervention ciblée et rapide des services sanitaires et sociaux en cas de vague de chaleur extrême.

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, une fiche d'inscription est disponible en mairie et au CCAS.

Pour plus d'informations :

05 65 80 22 33 ou le numéro national gratuit « Canicule Info Service » 0 800 06 66 66.

Report des collectes de déchets

Secteur centre-ville et pavillonnaire bas : la collecte des déchets recyclables du jeudi 14 juillet est



Prochaines dates du don du sang

« Votre don est un acte citoyen, solidaire qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. »

Quatre collectes par an sont organisées à Capdenac à la salle Agora. Nous aurons le plaisir de vous y accueillir le **mardi 12 et le mercredi 13 juillet 2022 de 9h à 18h.**

avancée au mercredi 13 juillet (à sortir avant 5h)

Secteur Cabrespine - Cenreau - Lespinasse : la collecte des déchets non recyclables du jeudi 14 juillet est avancée au mardi 12 juillet (à sortir avant 5h).

Moustique tigre



Il existe différents types de moustiques, dont l'**Aedes albopictus**, qui est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique tigre est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il peut aussi dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.



Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !

signalement-moustique.anses.fr



Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Le moustique qui vous pique est né chez vous !

Près de nos maisons, les moustiques trouvent : de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant, des endroits pour pondre dans les eaux immobiles, des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Le moustique tigre est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Il a besoin de petites quantités d'eau immobile pour se développer : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éliminer les larves de moustiques chez nous



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) entretenir votre jardin.